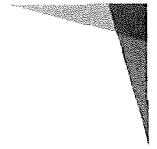


CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil de développement économique de l'Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil de développement économique de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil de développement économique de l'Alberta au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

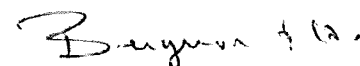
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
5 juin 2023



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Développement économique Canada pour les Prairies	923 633 \$	766 369 \$
Emploi et Développement social Canada	610 412	524 984
Projets FDÉFO	233 316	149 564
Revenus de services, location et autres	206 558	94 320
Autres contributions (Note 10)	132 138	166 911
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	113 501	112 009
Contributions du gouvernement de l'Alberta	50 000	10 000
Cotisations des membres	1 823	1 466
Intérêts	938	1 250
Amortissement des apports reportés	<u>392</u>	<u>561</u>
	<u>2 272 711</u>	<u>1 827 434</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 040 672	939 757
Frais professionnels et contractuels	307 585	287 477
Projets FDÉFO	223 664	136 103
Publicité et promotion	156 008	89 650
Loyer	126 920	125 187
Déplacements	109 521	24 788
Conférences, ateliers et réunions	73 869	6 622
Impression et communications	38 890	1 993
Cotisations et inscriptions	37 881	26 074
Équipements et licences informatiques	26 271	34 725
Fournitures et frais de bureau	21 353	21 663
Internet et Site Web	19 100	33 761
Téléphone	14 601	11 005
Dons	9 060	-
Formation professionnelle	8 182	8 979
Intérêts et frais bancaires	7 240	6 498
Amortissement des immobilisations corporelles	4 084	2 731
Assurances	2 904	2 859
Entretien et réparations	<u>-</u>	<u>700</u>
	<u>2 227 805</u>	<u>1 760 572</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES POSTES	<u>44 906</u>	<u>66 862</u>
AUTRES POSTES		
Variation juste valeur des placements	<u>(3 924)</u>	<u>(7 969)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>40 982</u></u> \$	<u><u>58 893</u></u> \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

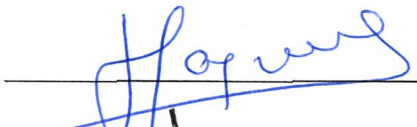
ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 12)	Non-grevé d'affectation	Total 2023	Total 2022
Solde au début de l'exercice	16 206 \$	336 804 \$	114 972 \$	467 982 \$	409 089 \$
Excédent des produits sur les charges	(3 692)	-	44 674	40 982	58 893
Affectation d'origine interne (Note 12)	-	(3 924)	3 924	-	-
Solde à la fin de l'exercice	12 514 \$	332 880 \$	163 570 \$	508 964 \$	467 982 \$

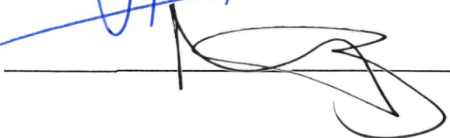
Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2023

ACTIF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	105 834 \$	226 568 \$
Créances (Note 4)	329 668	210 085
TPS à recevoir	664	3 796
Frais payés d'avance	<u>33 977</u>	<u>34 898</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	470 143	475 347
PLACEMENTS (Note 5)	312 922	316 804
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>13 431</u>	<u>17 514</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>796 496</u> \$	<u>809 665</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	48 515 \$	78 178 \$
Contributions reportées (Note 7)	27 500	198 958
Dépôts de sécurité	3 475	3 705
Intérêts à payer	345	-
Revenus reportés (Note 8)	56 781	59 534
Emprunt de Accès Emploi Alberta, 2%, échéant en mai 2023	<u>150 000</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	286 616	340 375
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>916</u>	<u>1 308</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>287 532</u>	<u>341 683</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	12 514	16 206
Actif net grevé d'affectation (Note 12)	332 880	336 804
Actif net non-grevé d'affectation	<u>163 570</u>	<u>114 972</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>508 964</u>	<u>467 982</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>796 496</u> \$	<u>809 665</u> \$

Approuvé par les Administrateurs:

 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	40 982 \$	58 893 \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 084	2 731
Amortissement des apports reportés	(392)	(561)
Intérêts réinvestis	(42)	-
Changement de juste valeur des placements	<u>3 924</u>	<u>7 969</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	48 556	69 032
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(23 668)	(29 460)
Somme à recouvrir des salariés	945	(945)
Contributions à recevoir	(96 860)	(101 067)
Taxes sur les produits et services	3 132	(253)
Frais payés d'avance	921	(22 428)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(29 663)	8 895
Salaires et cotisations sociales à payer	-	(2 578)
Contributions reportées	(171 458)	48 007
Intérêts à payer	345	-
Dépôts de sécurité	(230)	1 805
Revenus reportés	<u>(2 754)</u>	<u>59 534</u>
	<u>(270 734)</u>	<u>30 542</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à court terme	<u>150 000</u>	<u>-</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	-	(16 714)
Achats d'investissements	-	(100 000)
Remboursement de parts sociales	<u>-</u>	<u>4 337</u>
	<u>-</u>	<u>(112 377)</u>
 Diminution nette de l'encaisse	(120 734)	(81 835)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>226 568</u>	<u>308 403</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>105 834 \$</u>	<u>226 568 \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) est incorporé sous la Loi des corporations de la province de l'Alberta et oeuvre à créer une économie vigoureuse par son leadership, en favorisant l'essor des entreprises et l'employabilité des francophones. Le CDÉA est un organisme à but non lucratif qui est exonéré d'impôts.

Les activités du CDÉA sont supportées à 68 % (2022 - 71 %) par des contributions et principalement par deux instances gouvernementales fédérales soit: Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) et Emploi et Développement social Canada (EDSC).

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Conseil ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la variation des placements cotés sur un marché actif.

Comptabilisation des produits

- b) Le Conseil a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus de services, de location et autres sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu ou que les services sont rendus, selon le cas. Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits selon la période durant laquelle les cotisations sont en vigueur.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ultérieurement, tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les changements de juste valeur sont portés aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les contributions à recevoir et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les contributions reportées, les dépôts de sécurité, les intérêts à payer, les revenus reportés et l'emprunt à court terme.

Les placements cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont portés aux résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La politique du Conseil consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement selon leur durée de vie estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous.

Mobilier et agencement	30 % Amortissement dégressif
Améliorations locatives	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Conseil à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités du Conseil et que leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse grevée d'affectation externe (Note 7 & 8)	84 281 \$	258 492 \$
Encaisse grevée d'affectation interne		
Fonds des bâtisseurs (Note 12)	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
Totale encaisse grevée d'affectation	104 281	278 492
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>1 553</u>	<u>(51 924)</u>
	<u><u>105 834</u></u> \$	<u><u>226 568</u></u> \$

4. CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes clients	70 460 \$	46 792 \$
À recevoir d'un employé	-	945
Contributions à recevoir	<u>259 208</u>	<u>162 348</u>
	<u><u>329 668</u></u> \$	<u><u>210 085</u></u> \$

5. PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Parts sociales - Servus Credit Union (1)	42 \$	- \$
Placements cotés sur un marché actif (2) (Note 12)	<u>312 880</u>	<u>316 804</u>
	<u><u>312 922</u></u> \$	<u><u>316 804</u></u> \$

(1) Coût après amortissement

(2) Juste valeur

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u> <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2023</u>	<u>2022</u>
Mobilier et agencement	79 295 \$	77 564 \$	1 731 \$	2 472 \$
Améliorations locatives	<u>16 714</u>	<u>5 014</u>	<u>11 700</u>	<u>15 042</u>
	<u>96 009 \$</u>	<u>82 578 \$</u>	<u>13 431 \$</u>	<u>17 514 \$</u>

7. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Projets FDÉDO	83 316 \$	150 000 \$	233 316 \$	- \$
EDSC	42 714	567 698	610 412	-
Patrimoine canadien	29 364	3 350	32 714	-
PrairiesCan	27 339	923 794	923 633	27 500
Lac La Biche County	10 000	-	10 000	-
RDÉE Canada	<u>6 225</u>	<u>44 483</u>	<u>50 708</u>	<u>-</u>
	<u>198 958 \$</u>	<u>1 689 325 \$</u>	<u>1 860 783 \$</u>	<u>27 500 \$</u>

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Guide touristique	54 361 \$	51 251 \$
Loyer	2 420	333
Rendez-vous d'affaires	<u>-</u>	<u>7 950</u>
	<u>56 781 \$</u>	<u>59 534 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels certaines immobilisations ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Balance d'ouverture	1 308 \$	1 869 \$
Montants amortis au revenu	<u>(392)</u>	<u>(561)</u>
Balance de fermeture	<u>916 \$</u>	<u>1 308 \$</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

10. AUTRES CONTRIBUTIONS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
RDEE Canada	50 708 \$	113 312 \$
Patrimoine canadien	32 714	34 286
Société de dév. économique de la CB	32 000	-
Lac La Biche county	10 000	-
SQRC Quebec	6 696	-
College Educacentre - JCT	<u>19</u>	<u>19 313</u>
	<u><u>132 137</u></u> \$	<u><u>166 911</u></u> \$

11. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé en vertu de baux pour la location d'espaces à bureau et d'équipement de bureau, échéant à diverses dates jusqu'en mars 2027. Le total des montants minimum à payer jusqu'à la fin des baux est de 228,351 \$ et se détaille comme suit :

2024	117 033 \$
2025	37 106
2026	37 106
2027	<u>37 106</u>
	<u><u>228 351</u></u> \$

12. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

En 2011, le Conseil a créé une réserve, appelée Fonds d'éventualités, pour couvrir des dépenses futures qui ne seront pas admissibles selon les critères exigés des bailleurs de fonds. La réserve ne peut être utilisée sans l'approbation de la majorité du conseil d'administration.

En 2014, le Conseil a créé une réserve pour le fonds des bâtisseurs, l'objectif du fonds est de bâtir une communauté francophone des affaires plus forte. Ce fonds est une marque de solidarité agissante dont le but est d'aider au démarrage d'entreprises ou à fournir une assistance aux entreprises en difficulté.

La répartition de l'actif net grevé d'affectation interne est la suivante:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fonds d'éventualités (Note 5)	312 880 \$	316 804 \$
Fonds des bâtisseurs (Note 3)	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
	<u><u>332 880</u></u> \$	<u><u>336 804</u></u> \$

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La dépense en formation professionnelle comprend un montant de 965 \$ (2022 - 8 032 \$) reçu d'une entreprise détenue par un membre du conseil d'administration. Ces opérations ont été effectuées à la valeur d'échange.

14. RISQUES FINANCIERS

Le Conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

Le Conseil est exposé à un risque de crédit en rapport à ses comptes clients et ses contributions à recevoir.

Risque de liquidité :

Le Conseil est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de marché :

Le Conseil est exposé au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être affectés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

Risque de juste valeur :

Le Conseil est exposé au risque de juste valeur relativement à ces placements cotés sur un marché actif. L'exposition du Conseil au risque de juste valeur a augmenté significativement au cours de l'année suite à l'acquisition de placements cotés sur un marché actif.

15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.